

Contrat d'utilisation du bar / Local des jeunes

Nom et coordonnées de la personne responsable (personne majeure) : _____

Téléphone ou natel _____

Date de la manifestation _____

La personne responsable doit être présente durant la soirée. Elle veillera au respect des locaux et du matériel qui s'y trouve. Elle veillera particulièrement aux points suivants :

- les soirées organisées sont privées, sans but lucratif ;
- le débit d'alcool fort est interdit ;
- à **3.00** du matin, au plus tard, les locaux seront rangés et fermés.

Les locaux sont loués à raison de frs. 30.- par soirée.

La Ferrière, le _____

Pour la commune : _____

Le responsable : _____